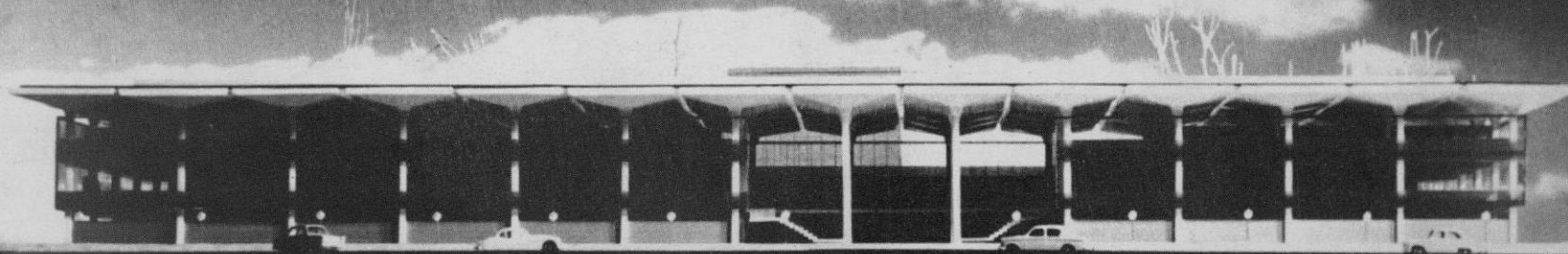


Université de Sherbrooke

Renseignements généraux 1963



QUE VOUS OFFRE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ?

GRADES

ARTS : le baccalauréat ès arts avec options, la maîtrise ès arts en français, anglais, latin, histoire...

DROIT : la licence en droit.

SCIENCES : les baccalauréats en génie civil, mécanique, électrique; les baccalauréats en chimie et en biologie.

COMMERCE : le baccalauréat en commerce; la maîtrise en sciences comptables et en administration des affaires.

SCIENCES DE

L'ÉDUCATION: le baccalauréat en pédagogie, le baccalauréat en enseignement technique, la licence en enseignement secondaire, les licences en psychologie scolaire et en psychopédagogie et quelques certificats.

THÉOLOGIE : le baccalauréat en théologie (clercs); la maîtrise ou le diplôme en culture religieuse (religieux et laïques) par son Institut de culture religieuse.

MÉDECINE : le doctorat en médecine (cette faculté est en voie d'organisation).

ÉCOLE

NORMALE : le brevet A et le baccalauréat en pédagogie.

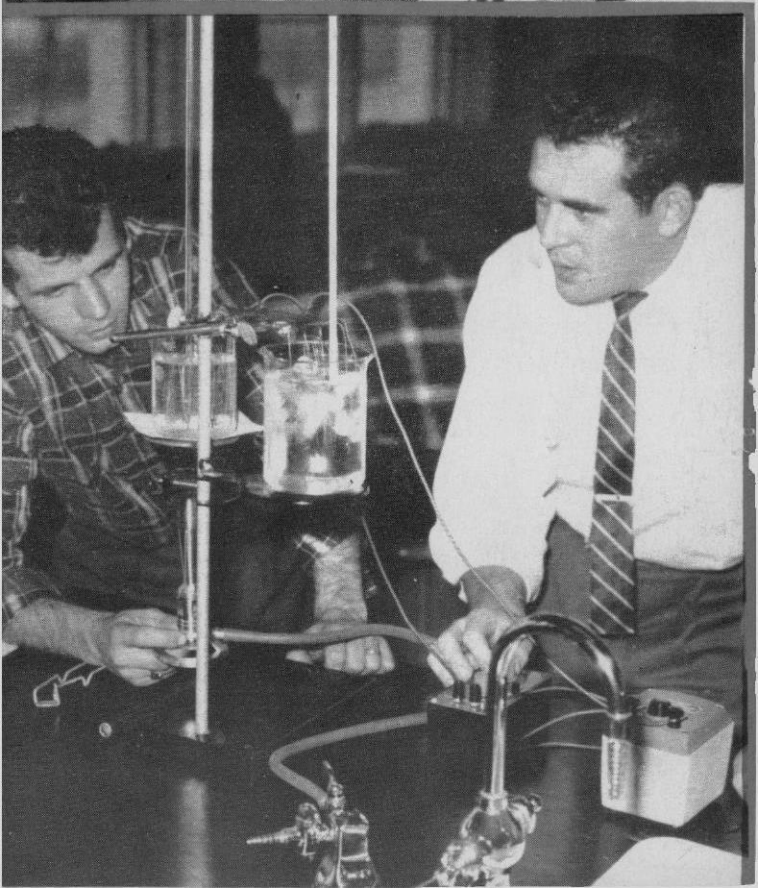
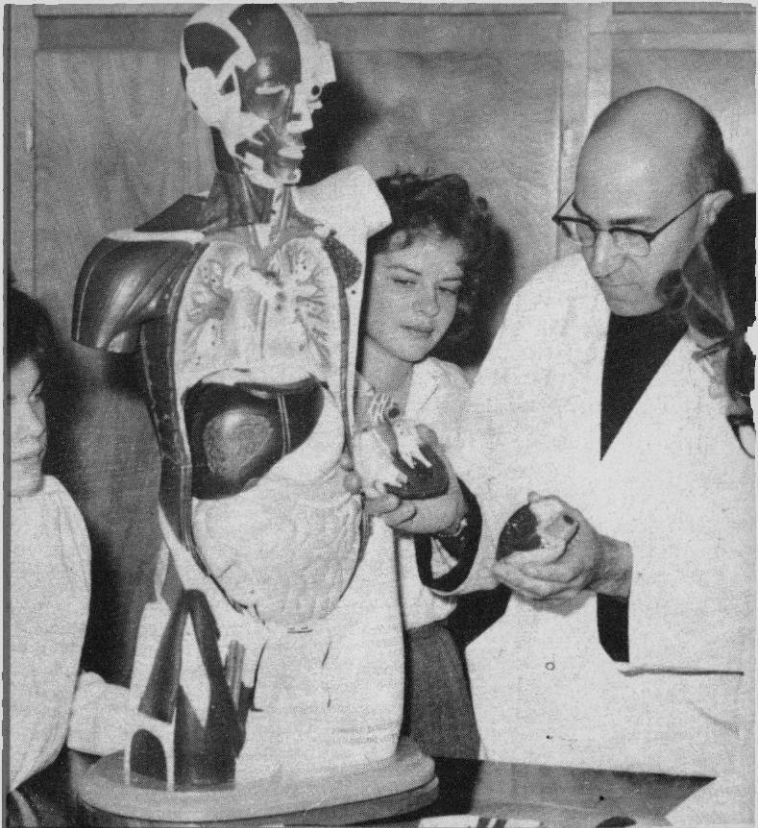
CITÉ UNIVERSITAIRE

La vie universitaire est centrée à la cité universitaire d'une étendue de 850 acres. On y trouve les cinq pavillons d'enseignement, le centre social avec sa cafétéria de 500 places, la maison des étudiants avec 460 chambres individuelles, salles de jeux et de détente, le pavillon central logeant administration, bibliothèque générale d'une capacité de 300,000 volumes, salle de promotion de 1400 places, et les terrains d'athlétisme.

BOURSES

Tous les étudiants qui ont les aptitudes voulues peuvent aujourd'hui, avec leur travail d'été et à l'aide des bourses d'études du Ministère de la Jeunesse accordées à tous ceux qui en ont besoin (voir détails plus loin) et des autres bourses possibles, poursuivre des études universitaires.

Toutes les facultés sont aussi ouvertes aux jeunes filles.





CENTRE SOCIAL

DROITS À ACQUITTER

1. — Inscription annuelle \$ 25.00
(payable à la rentrée)
(Ecole normale : \$10.00)

2. — Contribution à l'Association des
étudiants 15.00
(payable à la rentrée)

3. — Frais de scolarité :
 - Arts 380.00
 - Collège universitaire B.A. 300.00
 - Collège univ. Immatric. senior 330.00
 - Droit 380.00
 - Sciences pures et appliquées 380.00
 - Commerce 380.00
 - Sciences de l'Education 380.00
 - Ecole normale 150.00
 - Temps partiel 15.00 du crédit

Les frais de scolarité sont payables en deux versements égaux, le premier à l'entrée et le second en février. Pour tout retard dans le paiement de ces droits, les étudiants qui ne se sont pas entendus d'avance avec le trésorier sont passibles de suspension et, en ce cas, soumis aux règlements concernant la fréquentation des cours.

LOGEMENT ET PENSION

L'Université possède, au coeur de la Cité universitaire, sa Maison des étudiants, une hôtellerie de 460 chambres simples. Le prix de location de la chambre est de \$200.00 environ pour l'année. Les repas peuvent être pris à la cafétéria logée dans le Centre social adjacent à cette Maison (dîner ou souper, \$0.70).

Les étudiants peuvent aussi trouver des pensions recommandables dans le voisinage de l'Université. La direction de la Maison des étudiants en fournit la liste sur demande. Le prix minimum pour chambre et pension est d'environ \$15.00 par semaine.

Il est aussi possible de louer une chambre chez des particuliers et de prendre ses repas à la cafétéria.

ORGANISATION ACADÉMIQUE

FACULTÉS DISCIPLINES OU ÉCOLES	CONDITIONS D'ADMISSION	DURÉE DU COURS	GRADE	PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS
ARTS				
Sciences domestiques	11e année : sciences-mathématiques sciences-lettres Versification 3e et 4e d'Institut Familial (avec examen d'admission s'il y a lieu)	4	Baccalauréat en sciences domestiques	Diététique. Industrie alimentaire Nutrition Enseignement
Collège universitaire	11e année : sciences-mathématiques sciences-lettres (avec examen d'admission) Versification : latin-sciences ou latin-grec (avec moyenne suffisante)	4	Baccalauréat ès arts avec options	Condition essentielle pour: Droit, Médecine, Art dentaire et Théologie Après 2 ans, accès à Commerce, Pédagogie, Sciences, Education physique et Récréation
Français, anglais, latin, histoire, géographie, éco- nomique	B.A. B. Péd.	3 2	Maîtrise ès arts	Enseignement Journalisme Fonctionnarisme
DROIT	B. A.	3	Licence en droit	Carrière d'avocat Carrière de notaire Journalisme Fonctionnarisme Diplomatie

SCIENCES				
Génie : civil électrique mécanique	12e année scientifique spéciale (avec moyenne suffisante) Immatri-culation senior Diplôme d'Institut de technologie (après examen du dossier) B. A. (section A ou B)	5	Baccalauréat en sciences appliquées et Diplôme d'ingénieur	Carrière d'ingénieur
	B. A. (section C) (examen d'admission) * La 1ère année de Chimie, Physique et Mathématiques est commune	4		
Chimie *	Mêmes conditions que pour le Génie	4	Baccalauréat en sciences option: chimie	Carrière de chimiste Enseignement-Recherche Laboratoire - Industrie
	B.A. (section C) (examen d'admission)	3		
Physique I et II * Mathématiques I et II *	Mêmes conditions que Chimie	2		
	B. A. (section C) (examen d'admission)	1		
Biologie	12e année scientifique spéciale (avec moyenne suffisante) Immatri-culation senior Diplôme d'Institut de technologie (après examen du dossier)	4	Baccalauréat en sciences option: biologie	Carrière de biologiste Enseignement Recherche Laboratoire
Biologie II P. C. B. (pré-médicale)	B. A.	1		Préparatoire à la médecine

NOUVEAUX DROITS DE SCOLARITÉ

À ACQUITTER

À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Toutes les facultés	\$485.00
tous les frais compris, sauf la contribution	
à l'Association des étudiants	\$ 15.00
Collège universitaire B.A.	\$385.00
tous les frais compris, sauf la contribution	
à l'Association des étudiants	\$ 15.00
Ecole normale	\$170.00
tous les frais compris, sauf la contribution	
à l'Association des étudiants	\$ 15.00

BOURSES

1. — MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

a) Prêts-bourses

Avantages : Maximum de \$300 pour étudiants demeurant chez leurs parents durant l'année scolaire.
Maximum de \$500 pour étudiants demeurant dans un endroit où il n'y a pas d'université donnant un cours semblable à celui qu'ils suivent à l'Université de Sherbrooke.
Remboursable pour 40% de la valeur.

Conditions : Être citoyen canadien.
Résider dans la province de Québec depuis 2 ans avant l'admission à l'institution; ou être dans l'impossibilité d'entreprendre ou de continuer son cours sans cette aide.
Faire sa demande avant le 15 septembre.

Pour les formules, s'adresser à :
Service de l'Aide aux Etudiants,
Ministère de la Jeunesse,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 4.

M. l'abbé Antoine Sirois, secrétaire général, est le représentant de l'université au Comité des Bourses.

Adresse : Le secrétaire général,
Université de Sherbrooke,
Cité universitaire, Sherbrooke.

b) Prêts

Ces prêts se demandent sur la même formule que la bourse.

Avantages : Maximum de \$200 et \$500.
Remboursable un an après la fin des études.

Conditions : Recevoir déjà un prêt-bourse et être dans l'impossibilité de continuer ses études sans cette aide.

N.B. — Les étudiants de l'Ecole normale ne peuvent jouir de ce prêt-bourse et de ce prêt.

c) Bourses aux handicapés

On obtient des renseignements à ce sujet en s'adressant au :

Service de réadaptation des handicapés physiques
Ministère de la Jeunesse,
9175, rue Saint-Hubert, Montréal.

2. — ASSOCIATIONS ET AMICALES

a) Les Associations et Amicales suivantes accordent des Prêts d'Honneur aux étudiants demeurant dans leurs régions respectives :

La Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Adresse : 37, rue Brooks, Sherbrooke.

Les Prêts-étudiants Artisans d'Alma au Lac Saint-Jean.

L'Amicale des Frères de la Charité de Drummondville.

L'Aide aux étudiants des Ecoles supérieures du diocèse de Sherbrooke Inc.

Adresse : a/s Rév. Frère Directeur,

825, rue Bowen, Sherbrooke.

L'Aide aux Etudiants du Collège de-La-Salle de Thetford-Mines Inc.

L'Aide aux étudiants de l'Ecole supérieure de Granby Inc.

b) I. O. D. E.

Condition : Etre enfant d'un père décédé ou rendu invalide à la seconde guerre mondiale.

Demandes : The Registrar, Bishop's University, Lennoxville.

c) R. O. T. P.

Programme d'instruction pour la formation d'officiers de forces régulières (armée, marine, aviation).

Avantages : Scolarité payée par le Ministère de la défense nationale.

Allocation de \$75 pour achats de livres et instruments.

Allocation de \$128 par mois à titre de solde et d'indemnité de subsistance.

Conditions : Etre citoyen canadien. Etre célibataire. Avoir moins de 21 ans. Posséder les aptitudes physiques suffisantes. S'engager à servir 3 ans dans les forces armées après l'obtention du grade.

Adresse : Le Comité de sélection R. O. T. P.

Quartier général de la Défense nationale,
Ottawa.

d) Les banques suivantes ont des plans d'aide ou de prêts aux étudiants pour les études universitaires :

Banque Canadienne Impériale de Commerce

Banque de Montréal

Banque Royale du Canada.

3. — DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Pour l'École normale seulement)

Prêts-bourses

Sur recommandation du principal de l'École normale, le Département de l'Instruction Publique accorde des prêts-bourses (remboursables pour 50%) de \$50 à \$200 par année, aux étudiants de l'École normale dépourvus de finances, mais sérieux.

On s'adresse au principal de l'École normale au mois de septembre, après l'entrée.

LOISIRS ET SPORTS

Les organismes suivants voient à l'enrichissement culturel des étudiants : la Société des Concerts, le Ciné-Club, le Studio d'Art.

Les sports suivants sont organisés sous la responsabilité d'un directeur spécialisé d'éducation physique : tennis, hockey, ballon-panier, ballon-volant, football. Il y a des ligues inter-facultés et inter-universités.

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS

L'Association Générale des Étudiants de l'Université de Sherbrooke (AGEUS) agit en qualité de seul conseil représentatif et exécutif de l'ensemble de ses membres. Entre autres fonctions, elle organise les loisirs des étudiants : société des concerts, ciné-club, journal, débats oratoires, théâtre, sports..., et les représente au sein d'organismes tant nationaux qu'internationaux : FNEUC et EUMC.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez adresser vos demandes au secrétariat général à l'adresse ci-dessous mentionnée.

ADRESSE

Université de Sherbrooke
Cité universitaire
Chemin Sainte-Catherine
Sherbrooke, Québec.

ADMINISTRATION

Centre social :
Téléphone : LO 9-7431

* Le secrétariat général est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 1 heure 30 à 5 heures; et le samedi de 9 heures à midi, excepté durant les mois de juillet et août, alors qu'il est fermé toute cette journée.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Pédagogie	B. A. ou l'équivalent	1	Baccalauréat en pédagogie	Enseignement secondaire
	Rhétorique ou l'équivalent	2		Enseignement primaire
Enseignement secondaire	Baccalauréat ès arts ou baccalauréat en pédagogie	2	Certificat en enseignement	Enseignement secondaire
	Baccalauréat ès arts et baccalauréat en pédagogie	3	Licence en enseignement	
Enseignement technique	Pour tout renseignement, écrire à la faculté des Sciences de l'Éducation	1	Certificat en enseignement	Enseignement technique aux Instituts de technologie et aux Arts et Métiers
		2	Licence en enseignement	
Education physique				Education physique
Psychologie scolaire	Baccalauréat en pédagogie ou l'équivalent et examen d'admission	2	Licence en psychologie scolaire	Orientation scolaire
Psychopédagogie de l'enfance inadaptée	Rhétorique ou l'équivalent ou une 2e année du brevet "A". B.A.	4	Licence en psychopédagogie de l'enfance inadaptée	Education d'enfants-problèmes et de déficients mentaux
		3		

DEMANDE D'ADMISSION

1° Toute demande d'admission à l'Université de Sherbrooke doit être présentée sur la formule officielle qu'on obtient du Secrétariat général de l'Université de Sherbrooke.

Elle doit être accompagnée des pièces suivantes :

- a) Certificat de naissance.
- b) Certificat de vaccination antivariolique récente.
- c) Quatre photographies récentes (2.5 x 3) dont une authentiquée au verso par la signature du père ou du tuteur de l'aspirant ou par celle du supérieur ou du doyen de l'institution d'où l'on vient.
- d) Rapport confidentiel, sur formules fournies par l'Université, des autorités (directeur, principal, préfet) de la dernière institution fréquentée. Le signataire doit faire parvenir lui-même à l'Université ce document.
- e) Dossier scolaire comprenant un relevé de notes complet des quatre années académiques qui ont précédé l'obtention du diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission. Les bulletins annuels ou les bulletins scolaires doivent indiquer pour chaque année la note obtenue pour chacune des matières ainsi que la moyenne générale et le classement du candidat. Les certificats annuels du Département de l'Instruction publique ou les attestations d'un degré universitaire, selon le cas, doivent aussi être produits avec la note obtenue en chaque matière.
- f) Attestation officielle certifiant que le candidat possède le diplôme requis pour son admission. Cette attestation est ordinairement inscrite sur le relevé de notes. Prière de ne pas envoyer de diplômes.

2° Tout diplôme d'une institution étrangère à la Province de Québec doit être accompagné d'un annuaire donnant le détail des programmes et des conditions requises pour son obtention.

3° Tous les relevés officiels de notes doivent être revêtus du sceau de l'institution d'où ils proviennent et être transmis directement par elle à l'Université de Sherbrooke.

4° Tous les documents soumis (sauf les diplômes originaux) restent la propriété de l'Université de Sherbrooke.

5° Aucun dossier ne sera examiné s'il n'est absolument complet.

6° La demande d'admission et les pièces ci-dessus mentionnées doivent être adressées au Secrétariat général, Université de Sherbrooke, Cité universitaire, Sherbrooke, P. Q., avant le 15 août.

7° Toute demande officielle d'admission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'un mandat de poste de \$5.00 (argent canadien) fait à l'ordre de l'Université de Sherbrooke. (N'envoyez pas d'argent). Ce montant n'est pas remboursable; mais il est cependant porté au crédit du candidat accepté.

8° Un avis officiel d'acceptation ou de refus sera donné au candidat. Si on exige de lui un examen d'entrée, on l'en avisera au moins 30 jours avant la date de cet examen.

9° La demande d'admission n'est pas une inscription. Le candidat admis doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires qui lui seront indiqués en temps et lieu.

INSCRIPTION

L'inscription est la procédure en vertu de laquelle le nom du candidat est porté au registre d'une faculté ou école. Elle n'est complétée qu'après paiement au trésor des frais de scolarité et des frais accessoires. L'inscription se fait à partir du 15 août jusqu'à la date de la rentrée.

En résumé :

Pour devenir élève de l'Université, l'aspirant doit donc normalement passer par les étapes suivantes :

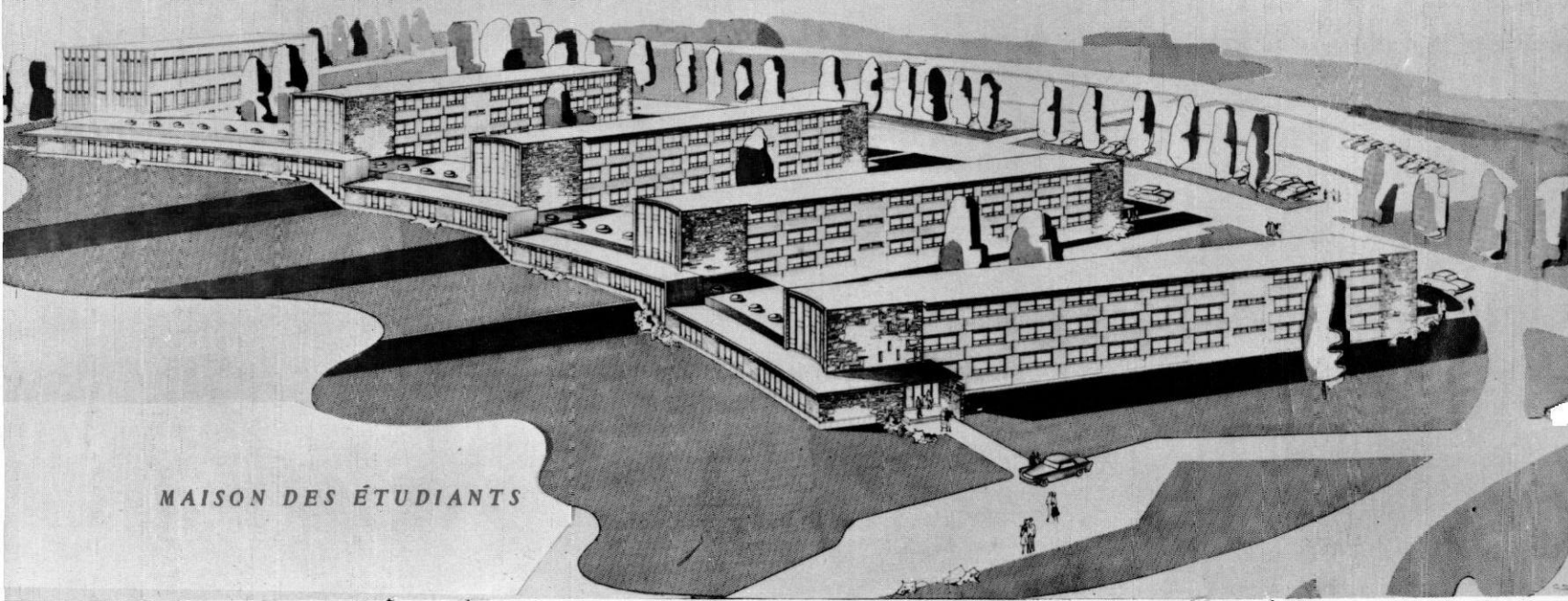
1° — Requérir une formule d'admission, la remplir, puis la retourner au Secrétariat général en y adjoignant les pièces exigées. L'aspirant recevra une réponse l'informant qu'il est accepté ou refusé, et précisant les raisons de la décision prise à son sujet par l'Université.

2° — Faire son inscription au Secrétariat général. L'inscription implique que l'aspirant a répondu préalablement aux exigences de la faculté ou de l'école qui l'accueillera (voir aux pages suivantes les formalités requises pour chaque faculté ou école).

A tout élève régulièrement inscrit, l'Université remet une carte portant, avec sa photographie, l'attestation de sa qualité d'étudiant et la signature du secrétaire général.

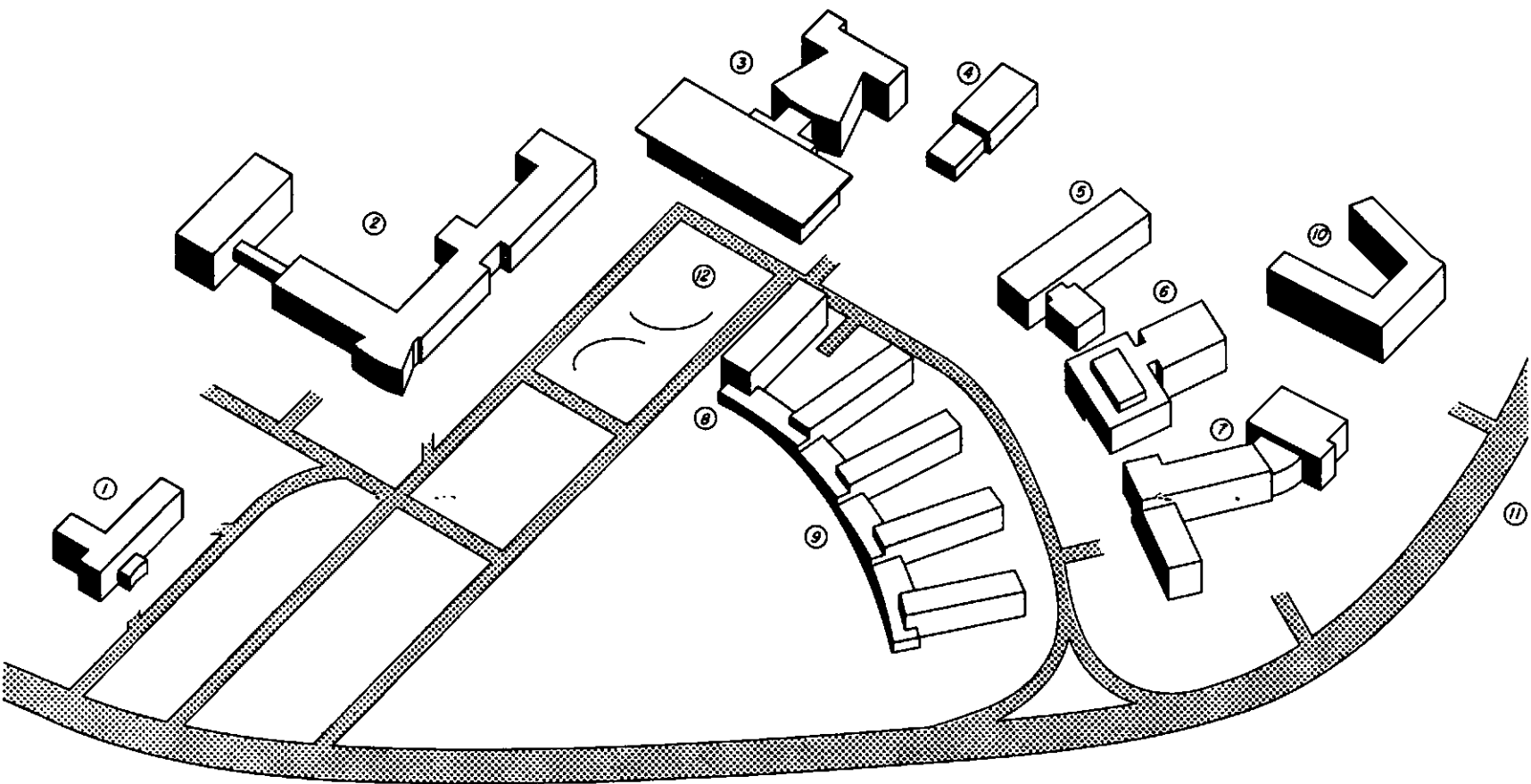
3° — Acquitter le montant dû au début du 1er semestre, ou dans certains cas particuliers, s'entendre avec le trésorier au sujet de ce paiement.

COMMERCE	Baccalauréat	11e année : sciences-mathématiques (70%) sciences-lettres (75%) Vérification (70%) Note : le bachelier ès arts peut obtenir un baccalauréat en commerce en deux ans.	4	Baccalauréat en commerce options: terminale maîtrise	Affaires Comptabilité Fonctionnarisme Assurance Opérations de banque Finance
		Baccalauréat ès arts Baccalauréat en pédagogie Baccalauréat en commerce Baccalauréat en sciences commerciales Note : le passage du cours de baccalauréat au cours de maîtrise se fait en quatrième année, dans l'option maîtrise.	3	Maîtrise en commerce options: adm. d'affaires comptabilité	
	Médecine	En voie d'organisation			
	Théologie				
	Théologie	B. A.	4	Baccalauréat en théologie	Ministère sacerdotal
Institut de Culture religieuse		B. A.	3 temps partiel	M. A. (Religion)	Culture Enseignement
		Baccalauréat en pédagogie Brevet A ou équivalent	3 temps partiel	Diplôme de culture religieuse	



ÉCOLE NORMALE				
Ecole normale (garçons)	11e année : sciences-mathématiques sciences-lettres Versification (minimum : 75%)	4	Brevet « A » et Baccalauréat en pédagogie	Enseignement secondaire
	Belles-Lettres (latin-sciences)	3		
	Rhétorique ou 2e année du Collège universitaire	2		
	B. A.	1		

LA CITÉ UNIVERSITAIRE



① Résidence universitaire
 ② Faculté des Sciences
 ③ Pavillon central :
 administration
 bibliothèque générale
 salle des promotions

④ Centrale thermique
 ⑤ Faculté de Commerce
 ⑥ Faculté des Sciences de l'Éducation
 ⑦ Maison des étudiants

⑧ Centre social des étudiants
 ⑨ Faculté des Arts et Ecole normale
 ⑩ Ecole Noé-Ponton

⑪ Terrains d'athlétisme
 ⑫ Agora

INSCRIPTIONS À PLEIN TEMPS

Faculté des Arts	145
Faculté de Droit	80
Faculté des Sciences	259
Faculté de Commerce	262
Faculté des Sciences de l'Éducation	281
Ecole normale	336
TOTAL	1363
Augmentation sur l'année précédente:	20%

PROVENANCE DES ÉTUDIANTS

Estrie	62.9%
Cité de Sherbrooke	22.6%
Autres régions :	37.1%
Gaspésie	
Saguenay — Lac-St-Jean	
Québec	
Trois-Rivières	
Montréal métropolitain	
Montréal	
Outaouais	
Abitibi — Témiscamingue	
Côte nord — Nouveau Québec	

